

Date de la demande :

Le CCAS invite les personnes âgées ou handicapées de la commune (ou leurs proches) à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables. En cas d'alerte, les services du CCAS pourront prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

Fiche à remettre au CCAS : 5, place du 8 mai 1945 – 74500 PUBLIER ou par courriel : [ccas@ville-publier.fr](mailto:ccas@ville-publier.fr)

## VOUS

- Je suis âgé(e) de 65 ans et plus, isolé(e) et je réside à mon domicile
- Je suis âgé(e) de 60 ans, reconnu(e) inapte au travail, isolé(e) et je réside à mon domicile

Je suis adulte handicapé(e), bénéficiaire d'un des avantages suivants : AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de travailleur handicapé, pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité des victimes de guerre et je réside à mon domicile

Je désire être inscrit(e) sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence (Article 116.3 et 121.6.1 du Code de l'action sociale et familiale)

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Tél. fixe : .....

Adresse : .....

Tél. portable : .....

.....

Courriel : .....

## SERVICES INTERVENANT A DOMICILE

### AIDE A DOMICILE :

Nom : .....

### AUTRES :

Nom : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

.....

.....

Tél. : .....

Tél. : .....

## MEDECIN TRAITANT

Nom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

.....

.....

Tél. : .....

Tél. fixe : .....

Tél. portable : .....

## Demande faite par :

- l'intéressé(e)
- le représentant légal (nom, prénom, téléphone) : .....
- .....
- un tiers (nom, prénom, téléphone, qualité) : .....
- .....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées par le CCAS afin de permettre la mise en place du registre des personnes vulnérables. Elles sont collectées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et sont destinées uniquement. Elles sont conservées à validité. La base juridique du traitement est le consentement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6/01/1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données N°2016/679), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données ; vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de portabilité en contactant le CCAS de Publier.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.